

SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

SMIRT

COMITE SYNDICAL DU 8 FEVRIER 2013

Séance de 9h30 à 11h



Etaient présents :

M. Daniel PERCHERON, M. Alain WACHEUX, Mme Marie-Sophie LESNE, M. Jean HAJA, M. Dominique PLANCKE, M. Joël CARBON, M. Didier MANIER, M. Jean-Claude DEBUS, M. Eric QUIQUET, M. François VERDONCK, M. Daniel DELCROIX, M. Eric RENAUD, Mme Françoise PROUVOST, M. Serge PERON, M. Christian FOURCROY, M. Michel GUILBERT, M. Yves COUPE.

Etaient excusés :

M. Pierre de SAINTIGNON, M. Steeve BRIOIS, Mme Martine FILLEUL, M. Bernard BAUDOUX, M. Jean-Jacques COTTEL, M. Michel VANCAILLE, M. Bernard CAILLIAU, M. Daniel JANSSENS, M. Christian DECOCQ, M. Jean-Luc WERY, M. Eugène BINAISSE, M. Francis DECOURRIERE, M. Bertrand RINGOT, M. Philippe WAGHEMACKER, M. Jean-Marie MARQUAILLE, M. Jean-François MALBRANCQ, M. Michel LO GIACO.

Pouvoirs :

M. Michel VANCAILLE à M. Daniel PERCHERON,
M. Philippe WAGHEMACKER à M. Joël CARBON,
M. Francis DECOURRIERE à M. Eric RENAUD,
M. Jean François MALBRANCQ à M. Yves COUPE.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Monsieur Daniel PERCHERON, Président du SMIRT, demande à Monsieur Alain WACHEUX, 1^{er} Vice-Président de présenter la proposition de la modification du tableau des effectifs du Syndicat.

Monsieur Alain WACHEUX rappelle que le tableau initial des effectifs du SMIRT, voté lors du Comité Syndical du 18 Mars 2011 et faisant l'objet de la délibération 2011-01, comprenait un poste de directeur(riche) à temps plein, un poste de directeur(riche) adjoint(e), deux postes de chargé(e)s de mission techniques, un poste d'assistant(e) administratif(ve) et financier(ière) et un poste d'assistant(e) de direction.

Le poste de directeur(riche) à temps plein a été transformé en poste de directeur(riche) à titre accessoire par délibération n° 2012-03 lors de la séance du 20 Février 2012, en considérant la phase de démarrage du Syndicat. Il n'a pas été pourvu.

Or, l'activité du SMIRT s'accroît suite notamment à l'attribution de 3 marchés d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans les domaines de la billetterie et de l'information multimodale, la tarification et la communication.

C'est pourquoi il est proposé aux délégués de revenir au tableau prévisionnel initial des effectifs votés en 2011 et de disposer à nouveau d'un poste de directeur(riche) à temps plein.

Monsieur Alain WACHEUX remarque que le tableau des effectifs initial avait fait l'objet en 2011 d'une discussion avec le Secrétaire Général de la Préfecture du Nord, Monsieur Marc Etienne PINAULDT. Le tableau des effectifs prévisionnels avait été accepté par le Contrôle de Légalité, la présence de cadres au sein du SMIRT étant justifiée par ses objectifs et la qualité de ses membres, les 14 Autorités Organisatrices de Transports de la région Nord-Pas de Calais.

Monsieur Daniel PERCHERON soumet donc au vote des délégués les propositions de disposer à nouveau d'un poste de directeur(riche) à temps plein et l'autorisation d'engager la procédure de recrutement.

Les deux propositions bénéficient chacune d'un vote favorable et unanime des délégués.

SMIRT

Délibération n° 2013- 01



Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Syndicat Mixte,

Vu la décision du Comité Syndical du SMIRT, réuni le 8 Février 2013 sous la présidence de Monsieur Daniel PERCHERON, son Président,

DECIDE

De modifier le tableau des effectifs voté le 20 Février 2012, en supprimant le poste de directeur à titre accessoire et en créant un poste de directeur à temps plein,

D'approuver le tableau des effectifs prévisionnels du SMIRT modifié joint en annexe et d'engager les procédures de recrutement correspondantes.

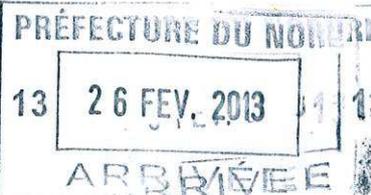
AUTORISE

Monsieur le Président du SMIRT à prendre les engagements juridiques, financiers et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président du SMIRT

Daniel PERCHERON

TABLEAU DES EFFECTIFS DU SMIRT



GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	TEMPS
PERSONNEL MIS A DISPOSITION				
FILIERE ADMINISTRATIVE ⊕				
Une directrice adjointe – grade de directeur	A		1	complet
Une assistante de direction – grade adjoint administratif de première classe	C		1	complet
TECHNIQUE ⊗				
TOTAL GENERAL	2	2	2	

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995

(2) Catégories : A, B ou C

POSTES CREEES	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS prévisionnels	EFFECTIFS POURVUS	TEMPS
Directeur ou Directrice : filière administrative : administrateur, directeur territorial ou attaché principal Ou technique : ingénieur, ingénieur en chef de classe normale ou exceptionnelle. à défaut contractuel	A	1	0	complet
Directeur adjoint ou Directrice adjointe filière administrative : administrateur, directeur territorial ou attaché principal ou technique : ingénieur, ingénieur en chef de classe normale ou exceptionnelle. à défaut contractuel	A	1	0	complet
Chargé de mission expert : filière administrative : directeur territorial ou attaché principal ou attaché ou technique : ingénieur, ingénieur principal à défaut contractuel	A	2	0	complet
Assistant(e) administratif (ve) et financier(e) filière administrative : rédacteur chef, rédacteur principal, rédacteur	B	1	0	complet
Secrétaire -Assistante de direction Filière administrative : agent administratif, adjoint administratif, adjoint administratif principal	C	1	0	complet
TOTAL		6	0	

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995

(2) Catégories : A, B ou C

SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

SMIRT

COMITE SYNDICAL DU 8 FEVRIER 2013



Séance de 9h30 à 11h

Etaient présents :

M. Daniel PERCHERON, M. Alain WACHEUX, Mme Marie-Sophie LESNE, M. Jean HAJA, M. Dominique PLANCKE, M. Joël CARBON, M. Didier MANIER, M. Jean-Claude DEBUS, M. Eric QUIQUET, M. François VERDONCK, M. Daniel DELCROIX, M. Eric RENAUD, Mme Françoise PROUVOST, M. Serge PERON, M. Christian FOURCROY, M. Michel GUILBERT, M. Yves COUPE.

Etaient excusés :

M. Pierre de SAINTIGNON, M. Steeve BRIOIS, Mme Martine FILLEUL, M. Bernard BAUDOUX, M. Jean-Jacques COTTEL, M. Michel VANCAILLE, M. Bernard CAILLIAU, M. Daniel JANSSENS, M. Christian DECOCQ, M. Jean-Luc WERY, M. Eugène BINAISSE, M. Francis DECOURRIERE, M. Bertrand RINGOT, M. Philippe WAGHEMACKER, M. Jean-Marie MARQUAILLE, M. Jean-François MALBRANCQ, M. Michel LO GIACO.

Pouvoirs :

M. Michel VANCAILLE à M. Daniel PERCHERON,
M. Philippe WAGHEMACKER à M. Joël CARBON,
M. Francis DECOURRIERE à M. Eric RENAUD,
M. Jean François MALBRANCQ à M. Yves COUPE.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Monsieur Daniel PERCHERON aborde le projet de Budget Primitif 2013 et indique qu'il correspond aux orientations du Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu le 23 Novembre 2012. Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 400 000 €, les dépenses d'investissement atteignent 250 000 € et consisteront en des travaux d'aménagement pour l'accueil de la future plateforme de tests d'interopérabilité.

Les contributions des adhérents porteront donc en 2013 sur le montant de 650 000 €, comme cela a été convenu lors du débat d'orientation budgétaire le 23 Novembre 2012.

Il demande ensuite à Monsieur Alain WACHEUX de présenter le détail des dépenses et recettes envisagées.

Monsieur Alain WACHEUX explique que les dépenses en fonctionnement se décomposent essentiellement en frais de personnel (salaires et charges) chiffrés à 200 000 € et en remboursements de charges supportées par la Région pour le SMIRT estimés à 150 000 €. Ces remboursements interviennent dans le cadre de la Convention de Mise à Disposition de Locaux et de Moyens signée entre la Région et le SMIRT en Août 2010. Ils concernent la location des bureaux situés aux Arcuriales, rue de Tournai à Lille, des frais de fournitures et d'intendance (lors des Comités Syndicaux) et des coûts d'affranchissement.

50 000 € sont prévus pour des dépenses diverses, assurances, frais de documentation.

Monsieur Alain WACHEUX donne ensuite le détail des contributions de chaque Autorité Organisatrice de Transports adhérente du Syndicat.

Monsieur Daniel PERCHERON remercie Monsieur Alain WACHEUX pour sa présentation et soumet le projet de Budget Primitif 2013 au vote des délégués.

Le Budget Primitif 2013 est adopté à l'unanimité.

SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

SMIRT



COMITE SYNDICAL DU 8 FEVRIER 2013

Délibération n° 2013- 02

Vu le Comité Syndical du SMIRT, réuni le 8 Février 2013 sous la présidence de Monsieur Daniel PERCHERON, son Président,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Syndicat Mixte,

DECIDE

D'approuver les chapitres du budget primitif d'administration générale du SMIRT pour 2013 figurant en annexe de la présente délibération, qui présentent respectivement un total de 400 000 € de dépenses en fonctionnement et de 250 000 € de dépenses en investissement ainsi que 650 000 € de recettes.

Le Président du SMIRT

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "D. Percheron".

Daniel PERCHERON

REPUBLIQUE FRANCAISE



SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

SMIRT

M 71

BUDGET PRIMITIF
voté par nature

POSTE COMPTABLE DE LA PAIERIE REGIONALE
DU NORD-PAS DE CALAIS

ANNEE 2013